

Section ingénierie  
350 A, montée de l'Église  
L'Île-Bizard (Québec) H9C 1G9

## FORMULAIRE DE RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX

Nom du propriétaire :

Date :

Pour travaux exécutés au:

Téléphone :

Courriel :

### Formalités d'usage:

- Des frais de 350 \$ et un dépôt en garantie de 2 000\$ pour les travaux de raccordement sur les services publics sous forme **de deux chèques certifiés séparés, au nom de la Ville de Montréal**. Le dépôt de garantie sera remboursé à la fin des travaux après inspection et approbation par un représentant de la Ville, à la satisfaction de celui-ci. De plus, **le propriétaire doit faire une demande au service des travaux publics (514-620-4112) pour l'ouverture de la vanne d'eau et ainsi permettre le remboursement du 2 000\$.**

### Le propriétaire s'engage à respecter les conditions suivantes :

- Faire produire des plans et devis signés et scellés par un ingénieur membre en règle de l'OIQ et fournir une copie à l'arrondissement;
- Faire exécuter les travaux par un entrepreneur possédant une licence en règle pour les travaux d'excavation, d'aqueduc et d'égout et fournir une copie de la licence à l'arrondissement;

Nom de l'entrepreneur et numéro de dossier RBO: \_\_\_\_\_

### Les travaux de l'entrepreneur doivent être exécuté ou supervisé par un ouvrier qualifié ayant sa carte de compétence OPA délivrée par Emploi-Québec

- Engager un laboratoire des sols pour vérifier la qualité des matériaux de remblai et d'enrobé bitumineux utilisés et la qualité de la compaction de ceux-ci. Un rapport final signé et scellé par un ingénieur du laboratoire doit être fourni à l'arrondissement;
- Faire inspecter tous les raccordements sur les réseaux de la Ville avant le remblayage, **contacter le service des travaux publics 48 heures avant ces travaux.**

### L'entrepreneur doit réaliser les travaux conformément au document de référence **BNQ 1809-300/2018** et notamment :

- Utiliser de la pierre 0-20 mm(MG20) comme matériaux de remblai pour l'ensemble de la tranchée sous le pavage, trottoir et bordure, compactée par couche ne dépassant pas 300 mm à 95 % du proctor modifié.
- La composition du pavage doit être minimalement de 55 mm de ESG-14 et 40 mm de ESG-10S ou selon les épaisseurs du pavage existant si c'est plus épais.

**Section ingénierie**

350 A , montée de l'Église  
L'Île-Bizard (Québec) H9C 1G9

## **FORMULAIRE DE RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX (suite)**

### **Conduites à installer :**

Les entrées de service doivent être installées sur une assise en pierre 0-20 mm compactés de 150 mm d'épaisseur et répondre aux caractéristiques suivantes :

- Aqueduc : le branchement latéral d'aqueduc en cuivre de type « K » mou, sans joint, étiré à froid et avoir 25 mm de diamètre (1 po. Ø).
- Égout sanitaire : le branchement latéral en polychlorure de vinyle (P.V.C.) à joints étanche de 125 mm de diamètre (5 po. Ø) de type DR-28. De couleur verte.
- Égout pluvial : le branchement latéral en polychlorure de vinyle (P.V.C.) à joints étanche de 150 mm de diamètre (6 po. Ø) de type DR-28. De couleur blanche.

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, reconnais avoir pris connaissance de la présente et en accepte les termes et conditions et m'engage à les respecter intégralement.

\_\_\_\_\_  
Propriétaire

\_\_\_\_\_  
Date